

La participation citoyenne à l'échelle micro-communautaire : le cas des projets de ruelles vertes à Québec

15^e colloque de la Relève VRM

Brazeau-Béliveau, Noémie

Maîtrise

Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD)

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval (ÉSAD)

Direction : Cloutier, Geneviève

Noemie.brazeau-beliveau.1@ulaval.ca

Introduction

Pour qui s'intéresse à la participation citoyenne aux affaires publiques et politiques, il apparaît de plus en plus clairement que certains canaux institutionnels sont délaissés au profit de nouveaux canaux et de nouvelles manières de prendre part (Cloutier *et al.*, 2018 ; Dufour *et al.*, 2015). En urbanisme, ces nouvelles méthodes sont moins formelles et à échelle réduite, mais ont un impact immédiat sur le milieu local (Douglas, 2014). Par exemple, des projets de verdissement émergent en milieux urbains, qui remettent en question la planification urbaine et ses pratiques et expriment le souhait populaire d'agir sur le milieu (Lorenzen, 2013).

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons à ces implications citoyennes, autour de projets de verdissement et d'aménagement des ruelles de Québec et à leur articulation à 1) l'engagement citoyen ; 2) la facilitation ; et 3) au milieu urbain. Après une brève présentation du contexte des ruelles à Québec et de la méthodologie utilisée, nous situons les cas étudiés dans le spectre de la participation publique et nous discutons des résultats de notre recherche sous l'angle de ces trois thématiques.

Les projets de ruelles vertes et la méthodologie

L'organisme à but non lucratif Nature Québec réalise depuis quelques années des projets de verdissement et d'aménagement des milieux de vie urbains à Québec. Depuis 2017, des projets de ruelles vertes permettent aux citoyens des quartiers centraux (Limoilou et Montcalm) de verdir et d'aménager leur milieu.

Notre projet de maîtrise est de type recherche-action : à travers l'animation des ateliers participatifs et la coordination des groupes de concertation citoyenne pour verdir les ruelles, nous avons réalisé une importante partie de la collecte des données. Autrement dit, nous avons été impliquée étroitement à la réalisation des projets de concertation et d'aménagement des huit (8) ruelles que nous étudions et dont nous rendons compte ici. Nous avons réalisé la collecte des données en nous appuyant sur l'observation participante des interactions et sur des entretiens semi-dirigés auprès de 20 répondants-clés, membres des comités des huit (8) projets étudiés.

Les initiatives citoyennes

Nous abordons les projets s'inscrivant dans le cadre du programme de verdissement et d'aménagement de Nature Québec comme des initiatives citoyennes. En effet, bien que les projets visent à renforcer la participation citoyenne, l'action de l'organisme n'agit pas directement sur la participation « formelle », comprise comme l'engagement des citoyens à la prise de décision publique ou politique (Bakker *et al.*, 2012) et elle ne touche pas non plus à ce que plusieurs désignent comme étant la participation « informelle », plutôt associée à une forme d'autogouvernance (Nunbogu *et al.*, 2017) des citoyens et de leurs actions. Les projets étudiés sont de nature citoyenne, mais ils ne sont pas entièrement autogérés ; les résidents s'activent pour intervenir directement sur l'espace urbain, mais ils le font de manière accompagnée. Nature Québec joue un rôle déterminant dans le déploiement des projets. Il s'agit là d'une nuance importante qui nous amène à adopter une posture similaire à celle de Bakker *et al.*, qui définissent ces projets urbains comme des initiatives citoyennes (2012 : 399).

1- La portée sur l'engagement citoyen

Les projets d'aménagement des ruelles ont un effet varié sur l'engagement et la citoyenneté active. Alors qu'ils servent de déclencheur d'une réflexion sur l'aménagement urbain pour certains individus, pour d'autres il s'agit surtout de moments clés pour reconnaître ses voisins, pour se représenter leur « communauté » et nommer des aspirations communes.

Les initiatives autour des ruelles favorisent la réflexion sur la décision collective. Lors d'un atelier participatif, tous les citoyens étaient invités à se prononcer sur les enjeux de leur

ruelle. Dans la plupart des cas étudiés, ce fut l'occasion pour les résidents de constater la convergence de leurs perceptions par rapport à leur milieu. La sécurité et le bon voisinage ont été pointés comme les enjeux majeurs dans l'ensemble des projets.

La notion de communauté réfère à des intérêts et des liens communs qui affectent le processus d'organisation d'un individu dans un groupe, plus ou moins formel (Dawson et Daniel, 2010 ; Moulaert et Nussbaumer, 2005). Les conflits, le résultat de la coopération et la lutte commune sont des éléments au travers desquels les gens développent un sentiment de communauté (Gusfield, 1975). Nos résultats démontrent que ce sentiment est autant une motivation à participer pour les individus qu'un processus déjà entamé, renforcé par la participation au projet de ruelle verte.

« C'est comme un processus de synergie communautaire. De dire qu'on travaille de mieux en mieux ensemble. » (Participante 13)

Pour certains chercheurs (Bakker *et al.*, 2012), la participation engendre le développement de compétences civiques (de communication, sociale et organisationnelle). Dans nos cas, les participants sont déjà engagés dans leur milieu : l'expérience de ruelle verte n'est habituellement pas leur première forme de participation publique. Ils mobilisent leurs compétences pour les mettre au service du groupe, de manière spontanée.

À cet égard, les savoirs professionnels et politiques déjà existants au sein du groupe de projet se sont avérés à double tranchant. Compte tenu des objectifs d'efficacité (voire d'efficience), des ressources limitées et du peu de temps alloué pour réaliser le projet, il est apparu logique et salvateur d'avoir recours à des savoirs préexistants. Mais cela a pu limiter la sollicitation des citoyens moins outillés et la possibilité de les accompagner dans le développement de compétences civiques.

Il ressort des entretiens et des observations que la réalisation des projets de ruelle active un questionnement sur la gestion et la responsabilité des ruelles à Québec. Les démarches pour savoir qui s'occupe de la ruelle et à qui revient la décision de déminéraliser la chaussée sont, dans certains cas, les pistes les plus directes vers la politisation de l'implication des citoyens. Cependant, ces pistes sont souvent bloquées

par l'ambiguïté des réponses obtenues par les citoyens. Elles sont également obstruées par le manque d'accompagnement qu'ils reçoivent.

2- Le rapport à la facilitation

La facilitation vise à créer des incitatifs et un contexte favorable afin d'augmenter l'impact des initiatives (Bherer et Montambeault, 2018). Nos répondants témoignent de leur perception de Nature Québec comme étant un activateur, un médiateur ainsi qu'un joueur rassurant. Selon plusieurs, l'organisme agit comme expert technique puisqu'il possède des compétences dans le domaine de l'aménagement des milieux urbains, de même que des ressources (financières, matérielles et humaines) à mettre à contribution.

Toutefois, l'organisme offre un accompagnement technique et non politique. Ainsi, la facilitation qu'il réalise ne vise pas forcément l'engagement citoyen. La visée est plutôt de réaliser un projet gagnant et cela est primordial pour Nature Québec encore plus que pour les résidents. Cette perspective « performatrice » oriente complètement le type de support offert par l'organisme aux citoyens. Elle amenuise la possibilité d'agir sur la capacité citoyenne et la gestion de conflit, à l'échelle du voisinage, mais également face aux instances supérieures. Nature Québec aide les citoyens à réaliser les étapes techniques du projet, mais il ne les accompagne pas dans le processus de renforcement de leurs capacités. Mandataire du programme pour un an, puis deux, Nature Québec n'est pas responsable de sa pérennité ni même de son succès.

Par ailleurs, comme dans plusieurs autres cas, la facilitation des cas de ruelles vertes à Québec s'appuie sur des dimensions qui peuvent induire des biais de mobilisation (Bakker *et al.*, 2012). En effet, à Québec, il est requis que les citoyens soumettent eux-mêmes leur ruelle au programme. En ce sens, on peut estimer que ce sont les candidatures les mieux présentées qui sont choisies par l'organisme. Le manque de compétences civiques (capacité à organiser sa pensée, communication écrite, confiance, etc.) peut empêcher certains groupes, surtout ceux à plus faible statut socio-économique, de participer aux initiatives proposées (Nez, 2011).

3- La portée sur le milieu urbain

Les initiatives citoyennes ont des effets sur le milieu physique, de même que sur la gouvernance locale. D'abord, les aménagements permettent d'augmenter la sécurité et

de verdir le milieu. L'installation de bacs de végétaux, par exemple, réduit le trafic automobile de transit, jugé dangereux par les résidents.

« Nous habitons la 3e depuis 10 ans maintenant. Nous avons observé une augmentation importante de la circulation dans la ruelle parallèle. C'était devenu de plus en plus bruyant. Depuis l'installation des 3 bacs dans l'axe parallèle à la 3e Avenue, c'est le paradis ! Je peux vous confirmer qu'en plus d'être beaux, ils réduisent de façon majeure la circulation. » (Commentaire publié sur la page Facebook d'une ruelle de Limoilou, juillet 2017)

Plusieurs participants nous ont parlé d'une valeur éducative des aménagements comestibles, surtout pour les enfants. Alors que la santé sociale a été un argument mentionné lors des entretiens pour appuyer la santé du milieu de vie, les répondants soulèvent toutefois la qualité de l'environnement comme étant un facteur trouble de la santé du milieu. Les actions de verdissement menées sont insuffisantes pour avoir un impact significatif sur la qualité de l'environnement.

« Ce n'est pas en santé. Comme on disait, on a des croutes à manger à Limoilou avant que le milieu soit en santé. À cause de la pollution, qui me préoccupe et qui préoccupe bien du monde. [...] Ce n'est pas juste une ruelle qui va faire qu'on va être en santé. » (Participante 14)

Les besoins de facilitation des initiatives citoyennes

À partir de nos constats sur l'engagement citoyen, la facilitation et le milieu urbain, nous pouvons caractériser les initiatives de verdissement et d'aménagement des ruelles de Nature Québec. Nous retenons particulièrement trois (3) éléments distinctifs de ces initiatives. D'abord, le caractère visible et ancré dans le milieu de vie des interventions proposées favorise l'adhésion des citoyens. Ensuite, les démarches de ruelles répondent à un besoin de socialisation avec les voisins, de prendre soin de son microcosme, davantage qu'à un désir d'agir pour l'environnement ou pour revoir de manière fondamentale l'urbanisme. Enfin, la facilitation des projets par Nature Québec est surtout technique et cela limite la portée et la durabilité des initiatives citoyennes. La facilitation gagnerait à être adaptée afin de rendre accessibles ces formes d'initiatives citoyennes aux groupes plus fragiles de la société.

Références

- Bakker, J., Denters, B., Oude Vrielink, M. et Klok, P.-J. (2012). Citizens' Initiatives: How Local Governments Fill their Facilitative Role. *Local Government Studies*, 38(4), 395-414. doi:10.1080/03003930.2012.698240
- Bherer, L. et Montambeault, F. (2018). *Do-it-Yourself or with a Little Helping Hand? Facilitation and Informal Citizen Initiatives in the Public Space*. Paper presented at the Participatory Spaces in Perspective Conference, London.
- Cloutier, G., Papin, M. et Bizier, C. (2018). Do-it-yourself (DIY) adaptation: Civic initiatives as drivers to address climate change at the urban scale. *Cities*, 74(January), 284-291. doi:10.1016/j.cities.2017.12.018
- Dawson, P. et Daniel, L. (2010). Understanding social innovation: a provisional framework. *International Journal of Technology Management*, 51(1). doi:10.1504/ijtm.2010.033125
- Douglas, G. C. C. (2014). Do-it-yourself urban design: The social practice of informal "improvement" through unauthorized alteration. *City and Community*, 13(1), 5-25. doi:10.1111/cico.12029
- Dufour, P., Bherer, L. et Rothmayr Allison, C. (2015). Faire la politique soi-même : Le cas des mobilisations contre le gaz de schiste au Québec. *Canadian Journal of Political Science*, 48(1), 125-146. doi:10.1017/S0008423915000724
- Gusfield, J. (1975). *Community : a critical response*. Oxford: B. Blackwell.
- Lorenzen, J. A. (2013). Convincing people to go green: managing strategic action by minimising political talk. *Environmental Politics*, 23(3), 1-19. doi:10.1080/09644016.2013.859778
- Moulaert, F. et Nussbaumer, J. (2005). Defining the social economy and its governance at the neighbourhood level: A methodological reflection. *URBAN STUDIES*, 42(11), 2071-2088. doi:10.1080/420980500279752
- Nez, H. (2011). Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris. *Sociologie*, 2(4), 387-404. doi:10.3917/socio.024.0387
- Nunbogu, A. M., Korah, P. I., Cobbinah, P. B. et Poku-Boansi, M. (2017). Doing it 'ourselves': Civic initiative and self-governance in spatial planning. *Cities*, 74(November 2017), 32-41. doi:10.1016/j.cities.2017.10.022